

AMBASSADE DU TOGO

*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres
Organisations Internationales à Genève*



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail- Liberté-Patrie

**TROISIEME SESSION DU FORUM PERMANENT DES PERSONNES
D'ASCENDANCE AFRICAINE, 16-19 AVRIL 2024**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

Monsieur le Président,

Le Togo se félicite de la tenue de ce Forum et prend note des actions diverses engagées par nombreux Etats, les organisations intergouvernementales et les acteurs non étatiques pour la mise en œuvre du programme d'action de la première Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2013-2024), proclamée à l'unanimité en décembre 2013 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Cependant, à l'heure du bilan, force est de se rendre à l'évidence que les afro-descendants continuent d'être confrontés à des stéréotypes fâcheux parfois systémiques qui reviennent au galop, malgré les progrès législatifs, réglementaires et institutionnels enregistrés à ce jour en la matière. La mise en œuvre du Programme d'activités de la Décennie révèle ainsi des insuffisances qui nous interpellent tous et appellent à plus d'engagement et d'action.

A ce sujet, le Togo, dans une démarche anticipatrice, a porté l'initiative dite de Lomé qui a abouti au lancement en février 2021 par l'Union africaine de la **Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine (2021-2031)**. En termes d'actions concrètes y relatives, il importe de mentionner notamment la tenue à **Rabat en janvier 2023, d'un forum coprésidé par le Maroc et le Togo** sur la question de réduction des coûts de transferts des fonds de la Diaspora africaine et des afro descendants vers le continent.

Aussi, en lien avec cet agenda, le Togo abritera, **du 29 octobre au 02 novembre 2024 à Lomé, le 9^{ème} Congrès panafricain** qui portera sur le thème suivant : *« **Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir** »*

Monsieur le Président,

Il importe de souligner que ces initiatives africaines, loin de constituer un repli régional, se veulent une appropriation de l'action internationale engagée sur la question en l'occurrence depuis l'adoption en 1993 et en 2001 des déclarations de Vienne et de Durban ainsi que de leurs plans d'action.

Enfin, au regard de la persistance de la discrimination à l'égard des personnes d'ascendance africaine, **le Togo estime impérieux que leur soit consacrée une 2^{ème} Décennie internationale** et réaffirme son engagement à y jouer son rôle.

Je vous remercie !